

Comment « faire la guerre autrement » ? Les forces spéciales françaises. Entretien avec W. Bruyère-Ostells

dimanche 12 février 2023, par [Pierre VERLUISE](#), [Walter BRUYERE-OSTELLS](#)

Citer cet article / To cite this version :

[Pierre VERLUISE](#), [Walter BRUYERE-OSTELLS](#), **Comment « faire la guerre autrement » ? Les forces spéciales françaises. Entretien avec W. Bruyère-Ostells**, *Diploweb.com : la revue géopolitique*, 12 février 2023.

Hum... Vous semblez apprécier le DIPLOWEB.COM. Nous vous en remercions et vous invitons à participer à sa construction.

Le DIPLOWEB.COM est LE media géopolitique indépendant en accès gratuit, fondé en l'an 2000. Nous vous proposons de participer concrètement à cette réalisation francophone de qualité, lu dans 190 pays. Comment faire ? Nous vous invitons à verser un "pourboire" (tip) à votre convenance via le site <https://fr.tipeee.com/diploweb> . Vous pouvez aussi rédiger un chèque à l'ordre du DIPLOWEB.COM et l'adresser à Diploweb.com, Pierre Verluise, 1 avenue Lamartine, 94300, Vincennes, France. Ou bien encore faire un virement bancaire en demandant un RIB à l'adresse expertise.geopolitique@gmail.com.

Avec 5 000€ par mois, nous pouvons couvrir nos principaux frais de fonctionnement et dégager le temps nécessaire à nos principaux responsables pour qu'ils continuent à travailler sur le DIPLOWEB.COM.

Avec 8 000€ par mois, nous pouvons lancer de nouveaux projets (contenus, événements), voire l'optimisation de la maquette du site web du DIPLOWEB.COM.

Depuis les années 1990, quelles sont les grandes évolutions des forces spéciales françaises et de leur mise en service ?

Le Professeur Walter Bruyère-Ostells répond aux questions de P. Verluise pour *Diploweb.com*. Il explique brillamment les relations entre le contexte stratégique, la dimension politique et les ajustements successifs durant les trois grandes périodes des forces spéciales françaises. Walter Bruyère-Ostells explique également pourquoi une quatrième période s'ouvre sous nos yeux.

Dès 2008, le *Diploweb* publiait un article du [général de corps d'armée André Ranson qui fut au Commandement des opérations spéciales françaises \(COS\) : « La dimension géopolitique des opérations spéciales. »](#) Le *Diploweb* poursuit donc en 2023 la réflexion sur l'articulation entre forces spéciales et puissance, avec Walter Bruyère-Ostells qui publie « Le COS. Histoire des forces spéciales françaises », Perrin, Ministère des Armées, 2022.

Illustré d'une carte d'AB Pictoris par Blanche Lambert.

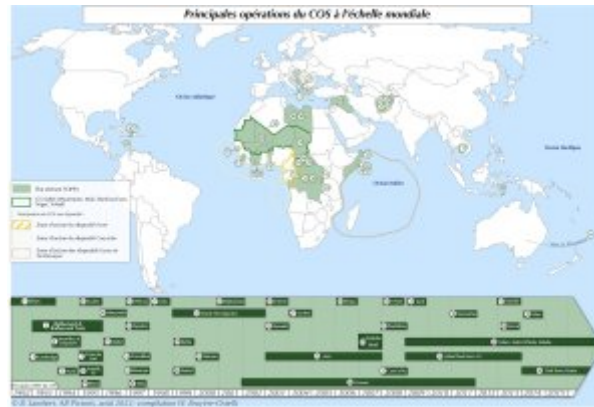
Pierre Verluise (P. V.) : Au vu de vos recherches, quelles sont les représentations inexactes à propos des forces spéciales françaises ?

Walter Bruyère-Ostells (W. B.-O.) : La forme de représentations la plus inexacte, me semble-t-il, est celle qui consiste à voir en ces hommes des « machines de guerre » immuablement construites sur la seule puissance physique, des montagnes de muscles suréquipées. En fait, la montée en puissance des forces spéciales s'effectue réellement à partir des années 2000. Bien entendu, ils disposent d'un matériel de pointe qui doit leur apporter un maximum d'avantages sur l'ennemi dans le repérage, dans la puissance de feu, ... mais en réalité, ces hommes ressentent les mêmes émotions dans le combat que tous les autres, tout en étant beaucoup plus exposés au risque mortel. Il faut donc d'abord considérer que le caractère exceptionnel de ces soldats par rapport à ceux d'autres unités repose sur un entraînement plus poussé pour obtenir les meilleurs réflexes dans l'action, pour réagir vite et bien. Pour le dire différemment, ce qui les distingue en réalité, c'est plutôt davantage d'esprit d'initiative, d'agilité dans la réaction face aux obstacles rencontrés et de sang-froid. C'est pourquoi la devise du COS est « **faire la guerre autrement** ».

Une seconde représentation inexacte qui semblerait aller à rebours de ce que je viens de dire consiste à penser qu'ils disposent de tout le matériel le plus en pointe, que le COS a totale liberté d'action. Même si les choses ont progressé au cours des trente dernières années, en réalité, le COS a dû beaucoup « bricoler » pour pouvoir disposer de matériel de pointe. Dès sa création en 1992, il s'agit d'imaginer des procédures pour leur développement et la validation de l'utilisation de matériels « spéciaux » par les états-majors d'armées. La Commission interarmées d'études pratiques concernant les opérations spéciales (CIEPCOS), est un organisme chargé de ce processus de développement des procédures et des équipements mis en œuvre dans les forces spéciales. Pour autant, les opérateurs ont longtemps dû acheter une partie de leur équipement qui n'était pas réglementairement prévu.

Le COS dépend des états-majors d'armées pour sa fourniture en matériel et est ainsi confronté à des lourdeurs administratives et/ou des freins budgétaires comme les autres forces sur ces

questions. Par exemple, alors que le COS sollicite une modification sur l'avion C-130 pour l'usage qu'il en a en Afghanistan, cela lui est refusé pendant de longs mois. De son côté, la DGSE qui n'a pas besoin d'autorisation, a, pour sa part, immédiatement procédé à l'adaptation. C'est la montée en force de sa légitimité qui a progressivement permis au COS de dépasser - jamais totalement - ces entraves à l'action.



Carte. Principales opérations du Commandement des opérations spéciales (COS, France) à l'échelle mondiale

Cliquer sur la vignette pour agrandir la carte. Compilation : Walter Bruyère-Ostells. Réalisation AB Pictoris par Blanche Lambert.
Lambert/AB Pictoris

P.V : Des origines à nos jours, comment s'articulent les relations entre les évolutions du contexte stratégique et les inflexions de la conception et du fonctionnement des forces spéciales françaises ? Post-Guerre froide, comment la multiplication des conflits asymétriques a-t-elle fait évoluer la place des forces spéciales dans les pratiques ? Quelles remarques appellent les opérations au Kosovo, au Rwanda et en Libye ? Ces dernières années, quelle est la part des forces spéciales dans la guerre cognitive et les opérations d'influence ?

W. B.-O. : C'est le cœur du propos de l'ouvrage qui cherche à bien **éclairer les différentes « ères » de l'histoire du COS** qui correspondent d'abord à des évolutions des formes de conflictualités internationales et des recompositions des contextes stratégiques.

Les années 1990 sont marquées par des interventions ponctuelles dans des opérations extérieures de courte durée en Afrique ou pour lesquelles ce sont d'abord les forces spéciales américaines qui effectuent les missions les plus sensibles dans les conflits en ex-Yougoslavie.

Si les conflits demeurent asymétriques dans les années 2000, l'engagement dans la durée [en Afghanistan](#) structure beaucoup plus fortement le COS si bien qu'on peut parler d'une « seconde naissance » matérialisée par un équipement de meilleure qualité et une vraie intégration entre les différentes unités du COS : l'opération « Arès » dans les zones tribales (2003-2006) est le creuset fondateur du travail interarmées. La confiance nouvelle accordée par les Etats-Unis aux forces spéciales françaises en est à la fois un moteur et une conséquence. Cela se traduit notamment par la transformation du dispositif français forces spéciales *Jehol* (mis en place en 2010) pour la Kapisa et Surobi en *Task Force 32* intégrée l'année suivante (2011) au commandement « état-major forces spéciales » de la *Force*

internationales d'assistance à la sécurité (FIAS).

Enfin, l'emploi des forces spéciales dans les années 2010 est entièrement pensé autour du contre-terrorisme, avec de nouveaux types de compétences travaillées comme le ciblage.

Si le Rwanda illustre bien que les forces spéciales sont un instrument directement mobilisé par l'Elysée, ce théâtre d'opération montre aussi que l'entente entre les unités issues des trois armées reste trop superficielle sur le terrain. Le Kosovo incarne aussi un processus d'intégration inachevé mais davantage dans les interactions avec la DGSE. Les forces spéciales françaises ne comprennent pas leur mission comme un soutien aux combattants kosovars de l'UCK. Leur comportement, notamment celui du chef de détachement, le colonel Hogard, est jugé trop amical vis-à-vis des Serbes à un moment où la France est censée être militairement engagée contre la Serbie au sein d'un dispositif OTAN. Tout cela explique par exemple les accusations proférées par des membres de la DGSE contre le COS, supposé avoir arboré des croix orthodoxes sur ses véhicules. C'est également pour les rapports avec les agents du boulevard Mortier que la Libye interroge mais sous un angle différent. Le COS montre une grande efficacité opérationnelle dans l'appui militaire à l'opposition (guidage au sol des frappes aériennes par exemple) mais l'emploi des forces spéciales d'un côté et du Service Action de la DGSE de l'autre, notamment si l'on en croit le témoignage du général Gomart, semble plus difficile à distinguer qu'auparavant.

La question des actions d'influence est effectivement au cœur de l'activité des forces spéciales mais sa mise en œuvre peut renvoyer à une difficulté : dans la mémoire collective, les « 5e bureaux » chargés de la guerre psychologique lors de la guerre d'Algérie sont associés à celle de la torture notamment. C'est sans doute pourquoi là où les forces spéciales américaines ou britanniques développent des *Psy Ops* dans l'après-Guerre froide dans la droite ligne de l'avant 1989-1991, il y a plus de réticence en France.

Le COS se lance néanmoins avec succès dans les actions civilo-militaires dans les années 1990. Ses équipes composées de militaires d'active comme de réservistes débouchent sur de vrais succès dans les programmes de reconstruction en Bosnie ou au Kosovo en permettant à des entreprises françaises de remporter des marchés. Ce modèle, bien rôdé, est ensuite confié aux forces conventionnelles avec la création du Groupement interarmées des actions civilo-militaires (GIACM). En Côte d'Ivoire au début des années 2000, le COS délaisse le travail d'influence à travers les radios pour de premières initiatives sur internet avec un « bureau d'études » dédié à Abidjan. Mais cette initiative est arrêtée en 2006. L'accélération de la réflexion sur la guerre cognitive est, à ma connaissance, récente. Comme l'a notamment indiqué le général Vidaud, alors GCOS, devant la Commission défense en janvier 2021, le COS a lancé deux études prospectives sur le sujet. La première s'intitule « *La place des armées dans les stratégies hybrides et l'emploi du COS en zone grise* », la seconde « *Opérations spéciales 2035* ». En effet, le COS, comme les armées françaises plus largement, pense que la guerre de demain ne reposera pas seulement sur des stratégies hybrides mais formera une conflictualité cohérente « multi-milieus » (air, mer, terre, cyber et espace) et « multi-champs » (physique, virtuel et cognitif). Il semblerait que le COS entre ainsi dans une quatrième période de son histoire.

P.V. : Pour les autorités politiques, quelle qu'elles soient, quels sont les avantages et les risques d'un usage des forces spéciales ? Le contrôle parlementaire n'est-il pas

contourné par ces pratiques ? Où mettre le curseur entre refus du « prix du sang » par de larges pans des opinions publiques, nécessaire secret des opérations, et information des représentants du peuple en démocratie ? D'autant qu'une part des élus dans ces commissions sont susceptibles de faire fuiter l'information obtenue.

W. B.-O. : Les avantages sont nombreux et les pouvoirs politiques successifs ne s'y sont pas trompés. Le premier est la possibilité d'intervenir très vite sur un théâtre, dans un délai extrêmement court. C'est pour cela par exemple que les forces spéciales ont été mobilisées dans les prises d'otages - en mer notamment - pour lesquelles il fallait agir vite pour ne pas perdre trace des ravisseurs. Moins de 24 heures après la prise en otages d'un couple sur le voilier Carré d'As en septembre 2008 dans le golfe d'Aden, la Marine nationale prenait discrètement en chasse le bateau. Le jour suivant, 25 opérateurs du commando Hubert étaient sur place pour intervenir. Ils déclenchent finalement leur action dix jours après l'enlèvement sans avoir jamais perdu de vue le voilier et libèrent les deux otages indemnes.

En période de conflits de « basse intensité », un deuxième avantage est d'obtenir des résultats militaires significatifs avec leur déploiement plutôt que celui de forces conventionnelles. Tout en leur donnant des moyens significatifs, cela permet tout de même de réduire de façon constante le budget global des armées. La seule loi de programmation militaire 2009-2014 prévoyait 54 000 suppressions de postes. On prête d'ailleurs au général Georgelin, chef d'état-major des armées (2006-2010), dans ses échanges avec le GCOS, le mot suivant : « je ne vais pas mettre 300 forces spéciales là où je pourrai mettre des fantassins, on me les supprimerait ». Le troisième avantage est lié à votre question sur le « prix du sang » : l'emploi de forces spéciales, compte tenu du volume de leurs effectifs, limite les pertes militaires de plus en plus discutées par les opinions publiques pour des théâtres d'opérations lointains (le débat après l'embuscade d'Uzbin (Aghanistan) en 2008 a été perçu comme un puissant signal d'alerte).

L'inconvénient de cette chaîne hiérarchique très courte (CEMA, présidence de la République) et de l'action discrète des forces spéciales pose la question du caractère démocratique de la décision. L'association *Survie* qui dénonce régulièrement la « Françafrique » parle d'une « armée privée » du président. L'expression est incontestablement excessive. Chaque fois qu'une crise s'ouvre dans une zone qui touche aux intérêts français (ne serait-ce que parce qu'on y compte des ressortissants), s'enclenche un processus de concertation interministérielle, à l'issue duquel le CEMA est en mesure de proposer des scénarii en Conseil de défense restreint assortis d'options d'engagements militaires, parmi lesquelles l'envoi de forces spéciales. En amont comme avec le Conseil de défense restreint, des formes de collégialité guident la décision, même si elle reste in fine à la main du président. Surtout, à mon sens, le bénéfice de l'efficacité du processus de prise de décision l'emporte sur le reste. Par ailleurs, il est le même pour les forces spéciales que pour des forces conventionnelles. Enfin, les rapports de la commission Défense que j'ai pu lire ne mettent pas du tout en cause le fonctionnement actuel. Inversement, je n'ai pas connaissance de gros scandales de fuites d'information et le rôle de la commission Défense est un majeur pour le contrôle démocratique du dispositif. Pour ma part, je pense que **le curseur est placé au bon niveau en France** si l'on considère les différents paramètres.

P. V : En janvier 2023, la France a reçu une invitation à quitter le Burkina-Fasso qui abritait une base des forces spéciales françaises. Quelles sont les dynamiques de cette

éviction ? Quelles sont les mesures prises lorsqu'une base de ce type est quittée ? Quelles sont les conséquences militaires et politiques sur la place de la France en Afrique, notamment en terme d'interventions ? Pour le dire autrement, les capacités françaises d'interventions militaires en Afrique sont-elles de facto réduites ?

W. B.-O. : Les dynamiques de cette éviction résultent, selon moi, d'une double logique.

La première qui peut être résumée à l'impossibilité de répondre aux racines sociales et économiques qui ont entraîné la montée du [djihadisme](#) au Sahel avec seulement (ou quasiment) des dispositifs militaires confrontés à l'immensité de la zone. Même si l'on parle d'approche globale dans la résolution des crises, les politiques de développement manquent d'ambition.

La seconde logique est l'instrumentalisation de la situation par d'autres compétiteurs stratégiques - à commencer par la Russie - de cette première dynamique grâce à une lutte informationnelle efficace.

En partant du Burkina-Faso, les forces françaises ne laisseront, bien entendu aucune documentation sur place et le moins possible de matériel. Quand il s'agit de matériels peu sophistiqués et peu récents, ils peuvent être offerts à l'armée locale mais à priori ce n'est pas le type de matériels dont disposent principalement les forces spéciales. L'autre mesure est de bien **assurer une couverture satellite de la zone pour voir ce qui se passe après le départ des Français**. C'est comme cela que la DRM a pu mettre en échec la tentative du groupe Wagner de décrédibiliser la France au Mali avec un faux charnier près de la base de Gossi qui venait d'être quittée par les troupes françaises.

Les conséquences d'un retrait du Burkina Faso sont potentiellement un affaiblissement de la France (à court terme en tout cas) dans sa capacité à inscrire son action dans la durée dans des pays où une partie significative de la population lui est hostile. En revanche, **sa capacité de projection et d'opérations au sens plus générique n'est pas réellement remise en cause**. Elle continue de disposer des points d'appui (au Sénégal, en Côte d'Ivoire, au Gabon ou encore à Djibouti) à partir desquelles elle peut conduire des opérations sur une large partie du continent. A ce jour, le Niger constitue, par ailleurs, toujours un point de relais [au cœur du Sahel](#).

P. V : Le retour de [la guerre de haute intensité](#) en Europe était envisagé depuis plusieurs années par l'état-major des Armées, mais la relance de la guerre russe en Ukraine le 24 février 2022 constitue une césure au grand jour. Il en résulte une multitude d'effets, notamment sur les budgets et les moyens. Autant qu'il est possible de le dire, comment cette nouvelle situation mobilise-t-elle les forces spéciales ? La hausse du budget du Minarm et du niveau de menace ne sont-ils par porteurs d'une mise en retrait relative des forces spéciales ?

W. B.-O. : Le retour à des combats plus symétriques avec l'adversaire où les armements mobilisés sont importants (chars de combat, missiles,) nécessite une remontée en puissance de l'armée française d'abord pensée ces deux ou trois dernières décennies comme corps expéditionnaire dans des crises extra-européennes. La loi de programmation militaire 2024-2030 montre que le changement de paradigme a été compris par le pouvoir politique.

Est-ce à dire que qu'on va assister à un retrait relatif des forces spéciales ? Je ne crois pas car les crises en Afrique ou au Moyen-Orient ne semblent pas en voie d'apaisement. Par ailleurs, les missions menées par des forces spéciales en concertation et/ou en appui des forces conventionnelles en termes de [renseignement](#) ou d'« environnement » demeurent fondamentales.

La seule question en réalité est l'adaptation des forces spéciales sur des théâtres d'opération où l'attrition sera vraisemblablement plus forte. Je fais référence dans les dernières lignes de l'ouvrage à l'analyse du chef d'état-major des armées, le général Burkhard, qui considère que les forces spéciales y auront toute leur place grâce à leur spécialisation et leur expertise. Selon lui, le COS devra à nouveau faire preuve d'adaptation dans ses procédures opérationnelles ou dans ses approches de préparation psychologique à des combats plus mortifères. Tout cela confirme que **le COS entre dans une quatrième phase** de son histoire parce que le contexte stratégique et les modalités de conflictualités connaissent de nouvelles évolutions.

Copyright Février 2022-Bruyère-Ostells-Verluisse/Diploweb.com

. Walter Bruyère-Ostells, « *Le COS. Histoire des forces spéciales françaises* », Paris, [Perrin](#), Ministère des Armées, 2022.

4e de couverture

La véritable histoire des forces spéciales françaises.

Le Commandement des opérations spéciales (COS) est créé par un arrêté du ministre de la Défense Pierre Joxe, le 24 juin 1992. Basé à Paris, cet état-major interarmées est chargé de concevoir, planifier et conduire les opérations militaires des forces spéciales françaises. Ces missions, situées en dehors des cadres d'actions militaires classiques, visent à atteindre des objectifs d'intérêt stratégique, notamment en termes d'ouverture de théâtre d'intervention, dans la profondeur, sur des objectifs à haute valeur ou en matière de lutte contre le terrorisme.

Walter Bruyère-Ostells en décrit la genèse et montre comment le COS s'organise et mène ses premières missions, gagnant notamment ses galons en 2003 en Afghanistan. Considérées dès lors comme appartenant au cercle des meilleures forces spéciales du monde, ses unités travaillent de plus en plus avec leurs homologues anglo-saxonnes. Dans la décennie 2010, avec la montée de la lutte contre le terrorisme, les forces spéciales connaissent encore de nouvelles évolutions de leurs missions.

Le présent ouvrage décrit le COS non seulement comme un laboratoire de nouveaux matériels ou de modalités d'action innovantes pour les armées, mais aussi comme un observatoire idéal pour appréhender les transformations de la guerre depuis trente ans. En effet, par leur place au cœur des théâtres de crises ou de conflits et par leur souplesse d'emploi, les forces spéciales sont les premières à s'adapter aux nouvelles conflictualités. Il s'attache également à observer le COS dans la chaîne politico-militaire qui déclenche puis conduit les opérations. Placé sous l'autorité directe du chef d'état-major des armées (CEMA) permettant une boucle

décisionnelle courte et un contrôle politico-militaire étroit, le COS entretient en effet des relations parfois faites de tensions avec les états-majors des forces conventionnelles.

Contrairement aux nombreuses études déjà consacrées à ces « soldats de l'ombre » dans leur ensemble ou à l'une des prestigieuses unités de l'armée de terre, de la marine ou de l'armée de l'air qui les composent (1er RPIMa, 13e RDP, commandos marine et CPA 10 notamment), celui-ci s'appuie sur des sources largement inédites, car déclassifiées pour la première fois et complétées par les témoignages oraux de plusieurs des commandants du COS et CEMA ainsi que d'opérateurs des forces spéciales, recueillis par l'auteur. Partant, il relate les grands faits d'armes du COS depuis sa création (en Afghanistan, en Somalie, au Niger, en Libye, en Côte d'Ivoire, en Irak, au Mali...).

L'ouvrage de référence.

. Sur le site de l'éditeur : Walter Bruyère-Ostells, « *Le COS. Histoire des forces spéciales françaises* », Paris, [Perrin](#), Ministère des Armées, 2022.

P.-S.

Walter Bruyère-Ostells s'exprime ici au titre de professeur des Universités en Histoire contemporaine à Sciences Po Aix. Depuis 2021, il est par ailleurs Directeur de la recherche historique au SHD et Référent Histoire du ministère des Armées. Spécialiste d'histoire de la guerre, il s'intéresse à l'anthropologie du combat et aux circulations de combattants non-conventionnels (mercenaires, volontaires armés). Il travaille plus particulièrement sur la période du Premier Empire à 1870 et sur celle des années 1960 à nos jours. Il vient de publier Walter Bruyère-Ostells, « *Le COS. Histoire des forces spéciales françaises* », Paris, Perrin, Ministère des Armées, 2022.

Pierre Verluise est docteur en géopolitique de l'Université Paris IV - Sorbonne. Fondateur associé de *Diploweb*. Professeur en CPGE à Blomet (Paris). Chercheur associé à la FRS. Auteur, co-auteur ou directeur d'une trentaine d'ouvrages. Producteur de trois Masterclass sur Udemty : "[Les fondamentaux de la puissance](#)" ; "[Pourquoi les données numériques sont-elles géopolitiques ?](#)" par Kévin Limonier ; "[C'était quoi l'URSS ?](#)" par Jean-Robert Raviot.